

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Ecom33 - Crédit de l'accélérateur Digit-Halles
Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'association eCom33

Crée en 2011, l'association eCom33 a pour principale mission le soutien et l'accompagnement des e-commerçants girondins. Présidé par Stéphane Van Overstraeten, également gérant de l'entreprise CA Logistique, eCom33 recense 65 adhérents.

Le commerce connecté est un domaine clé de l'économie numérique locale, avec notamment la présence du siège social de C-Discount à Bordeaux (plus de 1100 employés), mais aussi d'entreprises de taille intermédiaire et de startups particulièrement actives. Dans ce contexte, et au titre de ses politiques de développement économique et du numérique, La Cub a développé un partenariat avec cette association depuis plusieurs années. Au-delà des échanges techniques, ce dernier s'est traduit par un financement exceptionnel des deux premières éditions de la manifestation Planète e-commerce (10 K€ en 2011 et 2012) afin d'asseoir ce rendez-vous qui est à présent majeur pour les acteurs locaux.

Forte de ce succès et du plan d'actions mis en place, l'association eCom33, pionnière dans le domaine, est sollicitée par des structures associatives dans tout le territoire aquitain et au-delà afin de démultiplier son modèle et répondre aux besoins des e-commerçants.

Présentation de l'accélérateur Digit-Halles

L'accélérateur Digit-Halles est implanté sur la commune du Haillan et a été ouvert en janvier 2014 et inauguré le 12 juin 2014 pour des raisons de commodité et de planning (même jour que le salon Planète e-Commerce).

Un accélérateur est une structure d'accueil dédiée au développement des entreprises à fort potentiel de croissance. L'objectif est de créer des conditions immobilières adaptées et de dispenser une offre de services adaptée aux problématiques des e-commerçants afin de renforcer leur croissance. A ce titre, La Cub propose un soutien financier pour la mise en

œuvre de ce projet innovant également soutenu par la Région Aquitaine afin de permettre son lancement et une montée en puissance des financements privés.

Il s'agit d'un projet pilote mis en place à titre expérimental pour lequel un bilan permettra de statuer sur un élargissement à d'autres projets de type accélérateurs.

Le programme Digit-Halles propose de nombreux services :

- un hôtel d'entreprises multi services
 - un bâtiment tout-en un : 2000 m² de bureaux/Showroom – 4500 m² d'entrepôt
 - des espaces de travail privatisés : chaque e-commerçant hébergé bénéficie d'un bureau de 15 m²
- un centre mutualisé de relation client
- une offre de services webmarketing mutualisés et à la carte (référencement naturel, référencement payant, emailing, community management...)
- des services généraux (secrétariat, comptabilité, conseil juridique...)
- une plateforme logistique dédiée
- photo shooting, création de vidéo, infographie
- du conseil en financement & Accompagnement en Levée de Fonds
- un showroom (salle de démonstration) : cet espace est dédié aux Jeunes pousses et aux e-commerçants adhérents à l'association. Véritable vitrine e-commerce, cet espace d'exposition sera également un point de retrait de marchandises pour les clients, qui découvriront ainsi l'offre proposée par les autres e-marchands
- un centre de formations avec des modules e-commerce, e-logistique, relation client, cursus intégral donnant lieu à un certificat de formation
- un centre de ressources rassemblant des informations et de la documentation, prodiguant des conseils et l'accompagnement à la création, des ateliers et conférences, cycles d'immersion et découverte du e-commerce et organisant des animations thématiques

Certaines startups bénéficiaires sont déjà connues :

- JustPyjama.com (intégration début avril 2014)
- Nautisport.com (intégration début avril 2014)
- Nodshop.com (prévue septembre 2014)
- MaBouteille.fr (prévue septembre 2014)

L'accompagnement se fait sur une durée de 18 mois.

Cibles

- accélérateur : s'adresse aux e-commerçants en création et à fort potentiel et au e-commerçants déjà actifs qui enregistrent plus de 10 commandes par jour,
- centre de formation : les demandeurs d'emploi sélectionnés par pôle emploi, les commerçants traditionnels porteurs de projet les e-commerçants et les hébergés ou adhérents,

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'accélérateur pour 2014 est de 158 310 € T.T.C, tel que détaillé dans le tableau ci-après :

Charges	Montants en euros	Produits	Montants en euros
Loyer brut	60.000,00	Financements publics	50.000,00
Taxe foncière	9.000,00	Cub	20.000,00
Charges locatives	9.000,00	Région	30.000,00
Énergie	5.650,00		
Télésurveillance	1.800,00	Financements privés	33.760,00
Entretien / déchets	4.020,00	CDiscount	15.000,00
Maintenance / frais	3.600,00	CA Logistiques	18.760,00
ADSL	2.760,00		
Salaire permanent	30.000,00	Autres	74.550,00
Honoraires conseil	12.480,00	Hébergement	32.550,00
Prestations formation	20.000,00	Location événements Formations	12.000,00 30.000,00
Total des charges	158.310,00	Total des produits	158.310,00

La Cub propose de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions 2014 d'eCom33 à hauteur de 20 000 euros soit 12,5 % du budget afin de permettre le développement de cet accélérateur de croissance des entreprises, dédié au e-commerce, sur le territoire de l'agglomération.

Intérêt pour La Cub

Cette création est un événement d'ampleur pour l'écosystème numérique local. En effet, l'ouverture de cet accélérateur privé contribue à la démarche French Tech dont la finalité est notamment d'encourager et d'amplifier ce type d'initiative.

Plus largement, par le biais de son soutien à l'association eCom33, La Cub traduit de façon concrète son implication dans le champ de l'économie numérique locale et le renforcement autour du commerce connecté.

Le numérique est un levier majeur en matière de développement de notre territoire qui s'intègre dans de multiples champs d'actions (économique, social, culturel,...).

De manière plus large sur le plan économique, le e-commerce représente un axe clé de la stratégie numérique communautaire (rapport présenté en bureau en juillet 2011). Il s'agit en effet d'une filière en forte croissance avec 66 000 emplois au plan national en 2010. Cela concerne aussi bien des emplois qualifiés que ceux nécessitant peu ou pas de qualification : 86% des entreprises de la filière prévoient une augmentation de leurs effectifs en 2013.

Ainsi le soutien de cette filière au plan local s'inscrit dans les objectifs poursuivis par La Cub de favoriser la création d'emplois en lien avec le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE).

Le e-commerce adresse également de nouveaux usages aux habitants de notre métropole. A titre d'illustration, le marché a passé la barre des 50 milliard d'euros en 2013 en France, 34 millions de Français achètent à distance via Internet (2013). Le commerce en ligne intéresse également les professionnels qui utilisent à 73% Internet pour passer des commandes. Ces modalités d'achat viennent donc en complémentarité des autres démarches communautaires telles que le soutien au commerce de proximité.

A noter aussi que le commerce connecté représente un domaine stratégique pour le pôle « Digital Aquitaine », en cours de création.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante:

Le Conseil de Communauté

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le règlement d'intervention sur les outils d'aide à la création d'entreprise adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que l'association eCom33 contribue au développement des entreprises d'e-commerce et à la création d'activités et de notre territoire dans le domaine du numérique,

DECIDE

Article1 : Il est attribué une subvention de fonctionnement de 20 000 euros à l'association eCom33 pour la création de l'accélérateur Digit-Halles.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CRB BD00 05P0980003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 13 NOVEMBRE 2014

M. ALAIN TURBY